RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Schœlcher, le 10 Octobre 2025

RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS :
DU PREMIER DEGRE :
Concours de professeurs des écoles - CRPE

Communiqué

Le RECTORAT DE LA MARTINIQUE communique, l'ouverture des registres d'inscription, aux concours de recrutement des personnels enseignants du premier degré, NIVEAU LICENCE, **au titre de la session 2026.**

- ✓ **Pour l'enseignement public** :
  - concours externe
  - concours externe langues régionales

- ✓ **Pour l'enseignement privé** :
  - concours externe

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) :
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/

Les candidats s'inscrivent par internet en accédant au service d'inscription, CYCLADES par le lien suivant :
https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login

INSCRIPTIONS :
Du 14 OCTOBRE 2025 de 12h00 (heure de Paris)
au 02 DÉCEMBRE 2025 jusqu'à 12h00 (heure de Paris).

Très important: chaque candidat conserve son identifiant et son mot de passe afin d'effectuer des modifications, **de TÉLÉVERSER** les pièces justificatives et faire le suivi du concours concerné (convocation, relevé de notes etc...)

Le candidat doit obligatoirement téléverser dans l'application métier CYLADES les pièces justificatives et RESPECTER les dates fixées dans l'application CYCLADES.

Pièces à téléverser dans l'application CYCLADES :

- ✓ Être inscrit en dernière année d'étude en vue de l'obtention d'une licence (Bac+3) ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.
- ✓ Être titulaire d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.
- ✓ La carte d'identité couleur recto/verso ou le passeport en cours de validité
- ✓ Les certificats de natation et de secourisme (obligatoire)
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme pour les mères ou pères de 3 enfants (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc…

Attention !!! Chaque candidat doit vérifier les informations qui peuvent évoluer dans son compte personnel CYCLADES et respecter les dates fixées dans l'application CYCLADES pour le TELEVERSEMENT des pièces justificatives.

RECOMMANDATIONS GÉNERALES :

Avant de vous inscrire au concours, il est recommandé de consulter le site du ministère **https://www.devenirenseignant.gouv.fr/** pour prendre connaissance des conditions de diplômes, conditions particulières propres à chaque concours, d'ancienneté etc...

Pour votre information :

Les contrats de droit privé sont : les CDI et CDD de droit privé, les CUI, les CIE, les CAE, les CAV, les CEC, les CES ainsi que les contrats emplois jeunes ou aides- éducateurs.

Relèvent de contrats de droit public : les fonctionnaires titulaires ou stagiaires, les agents contractuels administratifs ou enseignants ou assimilés (maître d'internat, surveillants d'externat, assistant d'éducation AED), les vacataires et les «CDIsés» de droit public.

Information :

Vous pouvez découvrir la présentation vidéo de l'application Cyclades en cliquant sur le lien suivant:
https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/aide/Presentations/inscription_CE2.html

Attention : Afin de prévoir l'organisation générale des concours et les convocations des candidats, il vous est demandé de fournir tous les documents réclamés aux dates prévues.
Si les pièces justificatives ne sont pas téléversées dans les délais dans l'espace Cyclades, la candidature sera annulée.

Transmis pour diffusion :

A Monsieur le DAASEN
A Mesdames et Messieurs les I.E.N., I.E.N. ET- EG et les I.A. - I.P.R.
A tous les chefs d'établissement publics et privés sous contrat d'enseignement du 1er degré et du 2nd degré
A Mesdames les directrices, cheffes de bureau, les cheffes de services du Rectorat,
A Messieurs les directeurs, chefs de bureau, les chefs de services du Rectorat,
A Monsieur le Président de l'Université des Antilles
A Monsieur le Directeur de l'INSPE

Contacts et mails de la DEC3 : dec3.concours@ac-martinique.fr Standard : 0596 52 25 00

05 96 52 25 24	Organisation du CRPE : **Pour l'enseignement public :** - concours externe - concours externe langue régionale **Pour l'enseignement privé :** - concours externe